

Politiquement Indiscret

Avec la participation
de nos agences locales

Elections municipales : les chrétiens-démocrates s'engagent

Le Niçois Patrick Monica préside le Parti chrétien-démocrate 06 (PCD) depuis 2011. Ce mouvement, créé par Christine Boutin en 2009, est dirigé depuis quelques semaines par le député des Yvelines Jean-Frédéric Poisson. Il revendique une trentaine d'adhérents dans les A-M (dix fois plus de sympathisants) et 17000 à l'échelle nationale. Ils n'étaient que 9000 l'année dernière. La protestation contre le mariage homo a permis de faire des petits...

À Nice, vous appelez très clairement à voter pour Christian Estrosi aux municipales. Pourquoi ?

En six ans, il a transformé et embelli sa ville. Il lui a fait prendre le virage du numérique. Il a également, ce qui est important pour nous, consacré, depuis 2008, 6 millions d'euros pour l'entretien du patrimoine religieux.

Pourtant il célèbre des mariages gays ?

Il applique la loi. Mais je rappelle qu'il a voté contre le projet de loi sur le mariage homosexuel.

Des membres du PCD seront-ils sur la liste Estrosi ?

C'est ce que nous souhaitons. Nous discutons avec d'autres têtes de liste



Patrick Monica préside le Parti chrétien-démocrate 06, le mouvement fondé par Christine Boutin, depuis deux ans. (D.R.)

pour avoir des représentants en position éligible : à Cannes avec David Lisnard, à Antibes, Menton et Beaulieu avec les maires sortants, Jean Leonetti, Jean-Claude Guibal et Roger Roux.

Rejoindrez-vous uniquement des listes UMP ?

Nous sommes des alliés de la droite gouvernementale incarnée par l'UMP.

Mais nous avons notre indépendance. Nous sommes le poil à gratter de la droite ! C'est la raison pour laquelle nous nous rapprochons également de listes divers droite pour peu qu'elles prennent en compte les valeurs du PCD et qu'elles ne soient pas génératrices de divisions.

Vous êtes le parti de l'Église ?

Nous ne sommes pas un parti confessionnel mais un mouvement politique. Nous nous inscrivons dans la pensée chrétienne-démocrate qui a été notamment à l'origine de tous les dispositifs de solidarité. Mais cela ne veut pas dire l'assistanat. Notre socle, ce sont les valeurs chrétiennes qui prônent la dignité de l'homme de sa naissance à sa mort. C'est la raison pour laquelle, en matière de fin de vie, la loi Leonetti nous convient parfaitement en respectant la dignité humaine avec les soins palliatifs.

Pourquoi le refus du mariage homo ?

Il n'appartient pas au Droit et à l'État d'aller contre la loi naturelle : l'union d'un homme et d'une femme. Les homosexuels membres du PCD estiment qu'ils n'ont pas besoin d'être liés par le mariage pour vivre en couple. Le Pacs suffit.

E.N.